

Bilan des organisations représentées au Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation



Dans le cadre du bilan que le Fonds d'expérimentation est tenu de réaliser conformément à la Loi du 20 décembre 2020, les organisations représentées au sein du Conseil d'administration d'ETCLD ont apporté leur contribution.

Vous trouverez donc, ci-après la contribution de Alliance Villes Emploi (AVE).

L'EXPÉRIMENTATION ET VOTRE ORGANISATION

Quel est l'avis de votre organisation sur l'expérimentation menée depuis maintenant huit ans ?

Alliance Villes Emploi (AVE) se félicite de la démarche engagée et des résultats obtenus par l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). L'expérimentation a permis de démontrer que des approches innovantes, basées sur l'adaptation de l'emploi aux compétences et aux capacités des individus, pouvaient avoir un impact significatif sur la réduction du chômage de longue durée. L'engagement des territoires participants montre que l'inclusion par l'emploi est non seulement possible mais qu'elle peut être durable et porteuse de sens pour les territoires.

Bien que les solutions de médiation vers l'emploi, portées par les acteurs de l'emploi et de l'insertion, aient prouvé leur efficacité pour accompagner les publics les plus éloignés du marché du travail, nous avons conscience qu'elles restent insuffisantes pour répondre au défi de l'exclusion durable. En ce sens, l'expérimentation TZCLD apporte une réponse complémentaire et adaptée. Elle repose sur le principe que personne n'est inemployable et que l'emploi peut être créé pour répondre aux besoins locaux tout en s'appuyant sur les capacités des personnes.

Cette complémentarité se traduit par un renforcement de la cohésion territoriale grâce à une mobilisation collective qui associe l'écosystème local. Le rôle central du Comité Local d'Emploi (CLE), qui pilote le projet dans chaque territoire, est déterminant pour coordonner efficacement les contributions de chacun et assurer une cohésion d'ensemble. En associant étroitement l'ensemble de ces partenaires, l'expérimentation TZCLD a permis de dépasser les solutions classiques de médiation pour construire de nouvelles dynamiques territoriales inclusives.

Par son engagement aux côtés de tous les partenaires, AVE a contribué à promouvoir une approche territorialisée et concertée qui renforce l'inclusion durable et une plus grande équité sociale, tout en intégrant pleinement les spécificités locales et les attentes des personnes concernées.

Quels sont les enseignements que vous en tirez ?

- Une gouvernance locale forte et l'implication des acteurs publics et privés sont indispensables pour créer des dynamiques d'emploi inclusives.
- L'expérimentation montre qu'il est possible de réduire drastiquement le chômage de longue durée en adaptant l'emploi aux compétences disponibles et en accompagnant les personnes sur le terrain.
- La création de projets à fort impact social doit s'accompagner d'une logique territoriale de coopération, en impliquant tous les niveaux de la société (collectivités, associations, entreprises...).

Quel est l'avis de votre organisation sur les fondements de cette expérimentation ?

Les fondements de l'expérimentation TZCLD sont largement partagés par l'AVE, en particulier l'idée que «personne n'est inemployable à partir du moment où l'emploi est adapté aux capacités» et que la «privation durable d'emploi» est avant tout un problème de déséquilibre entre offre et demande de travail. Nous soutenons également le principe de contrat à durée indéterminée à temps choisi, qui assure sécurité et flexibilité aux bénéficiaires, tout en permettant de tester de nouvelles formes d'organisation du travail.

L'orientation vers le marché classique, les SIAE locales ou des dispositifs locaux d'accompagnement lorsqu'ils sont présents (PLIEs), des personnes volontaires pour entrer dans la démarche nous semble être une des clés de la réussite. Nous privilégions ainsi une approche qui permette une répartition 50% solutions territoire hors EBE et 50% EBE.

PLACE DANS LA GOUVERNANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

Comment qualifieriez-vous votre rôle au sein de la gouvernance du Fonds d'expérimentation ?

Alliance Ville Emploi a un rôle de facilitateur et de relais d'information au sein du Fonds. En tant qu'organisation fédérant les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et les Maisons de l'Emploi, elle contribue à la diffusion des bonnes pratiques issues de l'expérimentation, en encourageant les échanges et les retours d'expérience entre les territoires participants et ceux intéressés à intégrer la démarche.

Comment votre organisation s'est-elle impliquée dans le Conseil d'administration ou d'autres de ses instances (Commission d'examen des habilitations ; Commission de suivi du Bilan ; groupe de travail ...) ? Quelles ont été ses motivations ?

Bien que plusieurs de nos adhérents soient activement engagés dans l'expérimentation sur leur territoire, nous n'avons pas pu nous investir au sein du Conseil d'Administration d'ETCLD et de ses autres instances comme nous l'aurions souhaité. Cela s'explique principalement par la diversité et la charge des projets que nous portons parallèlement à travers notre réseau national.

Cependant, notre engagement indirect se manifeste par le soutien actif aux initiatives locales, en accompagnant nos adhérents dans la mise en œuvre des dynamiques territoriales liées à l'emploi inclusif. Nos motivations restent pleinement alignées avec les objectifs d'ETCLD : promouvoir des solutions innovantes et inclusives pour lutter contre le chômage d'exclusion et renforcer la cohésion sociale.

Quels sont les retours de votre organisation sur son engagement au sein d'un projet expérimental ? A-t-elle déjà participé à des démarches similaires ?

AVE bénéficie d'une expérience significative dans la promotion et le portage de projets. Cette expérience repose sur des actions menées par des PLIEs, des Maisons de l'Emploi et des facilitateurs de clauses sociales, qui oeuvrent quotidiennement pour créer des passerelles entre les personnes éloignées de l'emploi et les opportunités du marché du travail.

Ces démarches partagent des objectifs communs avec l'expérimentation TZCLD, notamment en mobilisant les ressources locales, en favorisant l'inclusion des publics les plus éloignés et en innovant dans les approches d'accompagnement et de coordination territoriale.

PERCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Quelle est la perception de votre organisation de la mise en œuvre de l'expérimentation sur les territoires et au niveau national ?

L'expérimentation est globalement perçue comme une réussite en matière d'inclusion par l'emploi, offrant une réponse innovante, complémentaire et pertinente aux enjeux de chômage de longue durée. Cependant, son efficacité varie en fonction des spécificités territoriales. Les territoires dotés d'une gouvernance locale solide et d'un tissu d'acteurs économiques mobilisés ont obtenu des résultats significatifs.

Au niveau national, des défis demeurent pour garantir une coordination et une harmonisation des pratiques, afin que tous les territoires puissent bénéficier d'un soutien adapté à leurs besoins. Il est essentiel de veiller à ce que les dispositifs soient équilibrés et diversifiés, en évitant une uniformisation excessive qui pourrait limiter la richesse et l'efficacité des approches locales. Cette pluralité est fondamentale pour construire une réponse globale à l'exclusion de l'emploi, capable de s'adapter à la diversité des contextes et des publics.

Il reste également à clarifier la place des EBE dans le dispositif des clauses sociales, qui peut être un levier de développement au même titre que pour les SIAE.

Quelle appréciation votre organisation a-t-elle des possibles externalités sur ces thématiques ?

L'expérimentation a eu un impact transversal, touchant à la fois à la cohésion sociale, à la transition écologique (à travers la valorisation de projets locaux) et au management inclusif. Nous avons observé une montée en compétences des personnes engagées, une plus grande coopération entre acteurs locaux et une avancée sur l'égalité des chances. Ces externalités positives pourraient être amplifiées en étendant le modèle à d'autres territoires.

PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION

Quels sont, selon-vous, les enseignements de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée?

L'expérimentation montre qu'une approche territorialisée de la lutte contre le chômage de longue durée, qui s'appuie sur les acteurs locaux et sur une gouvernance adaptée, est non seulement efficace, mais aussi durable. Elle prouve que les logiques de marché ne sont pas les seules solutions, et que l'adaptation de l'emploi aux compétences des personnes peut être une alternative viable et inclusive.

Dans le contexte des politiques de l'emploi actuelles, quelles évolutions des politiques de lutte contre le chômage d'exclusion pourraient être préconisées ?

Les politiques de lutte contre le chômage d'exclusion doivent évoluer pour mieux répondre aux transformations économiques et sociales. Une priorité majeure est de renforcer la territorialisation des politiques publiques, en cohérence avec la mise en place des comités pour l'emploi territoriaux, pilotés par France Travail et opérationnels dès janvier 2025. Ces comités représentent une opportunité décisive pour coordonner les acteurs locaux et adapter les solutions aux spécificités des territoires. Alliance Ville Emploi plaide pour que ces comités deviennent de véritables espaces de dialogue et de co-construction, impliquant l'ensemble du réseau pour l'emploi. Ils doivent également permettre d'appuyer les dynamiques locales engagées dans des projets comme TZCLD.

Il est tout aussi essentiel de diversifier les dispositifs d'insertion pour les rendre accessibles à un public en grande précarité. Cela passe par une meilleure valorisation des parcours d'insertion à travers des certifications reconnues sur le marché du travail, renforçant ainsi l'employabilité des personnes accompagnées.

Par ailleurs, AVE travaille activement à un déploiement accru des clauses sociales, qui, au-delà des actions menées via les structures d'insertion par l'activité économique et à leur développement, présentent l'avantage d'impliquer directement les entreprises dans l'effort d'inclusion. Ces clauses permettent de sensibiliser et d'engager les acteurs économiques dans une dynamique vertueuse, tout en ouvrant des opportunités d'emploi supplémentaires pour les publics éloignés.

Enfin, AVE encourage le soutien et le développement de filières à forte utilité sociale et environnementale. Ces secteurs sont en phase avec les grands enjeux contemporains et offrent un fort potentiel pour créer des emplois inclusifs et adaptés aux réalités des territoires et des publics.



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**



Retrouvez l'intégralité du bilan de l'expérimentation sur bilan.etclid.fr